Belvaux/Sanem, le 29 octobre 2026

AVIS AU PUBLIC

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été présentée en vue d'obtenir une autorisation:

Demandeur:	**AGORA Belval S.C.S.**
Objet:	**modification de la limite de la décharge (1/24/0377) – Section A d'Esch-Nord – Commune : Esch-sur-Alzette**
Classe :	**1**
N° Dossier :	**1/26/0315**

La soussignée, Bourgmestre de la Commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché **du 29 octobre 2026 au 13 novembre 2026 inclus**.

Le dossier en question est à la disposition du public au service écologique de la Commune de Sanem.

Belvaux,, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire,

Manon Greven

Administration Communale SANEM

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz